



## Violation de droit d'auteur, photographie

Par **NoSpHieL**, le **08/07/2016** à **14:15**

Bonjour,

Je suis photographe indépendant et il y a peu un magazine m'a contacté pour utiliser l'une de mes photos. J'ai répondu mais à partir du moment où j'ai demandé si on pouvait envisager une compensation, je n'ai plus eu aucune réponse.

Lors de la sortie du magazine, je me suis rendu compte que ma photo y était en format 1/3 de page... Mais puisque je n'ai pas envoyé le fichier, il a utilisé une version provenant des réseaux sociaux, qui n'était pas optimisée, pas terminée et il n'a même pas pris la peine de citer mon nom...

Depuis, j'envoie régulièrement des messages aux magazines, ces messages sont vus et pourtant, je ne reçois aucune réponse.

Puisqu'il s'agit d'une petite revue, en distribution gratuite, pensez-vous que cela vaille le coup de les poursuivre et si oui, que dois-je faire ?

Merci d'avance  
Cordialement  
Tao

Par **Visiteur**, le **08/07/2016** à **16:59**

Bonjour,

Perso, je pense que, ne serait-ce que pour la forme, il ne faut pas laisser passer cela.

Demandez téléphoniquement à parler au directeur de publication.